

CONCOURS D'ENTREE A L'INJS DE YAOUNDE, ANNEE 2008
EPREUVE DE SYNTHESE DE TEXTE CPJA/PEPS

SUJET 1 :

Le 14 août 2008, s'est tenu à Calibar a double cérémonie de la retraite de l'administration et des forces de police nigérianes de la presqu'île de Bakassi ainsi que le transfert d'autorité au Cameroun.

Avec l'aboutissement de ces deux opérations, conformément à l'accord de Greentree signé le 12 juin 2006 par nos deux pays, en présence d'Etats témoins, le Cameroun recouvre sa souveraineté entière et effective sur la presqu'île de Bakassi. Ce jour, assurément, fera date.

Pour en arriver là, vous le savez, nous avons mené des négociations longues et difficile, des négociations tout au long desquelles notre peuple a su faire preuve de modération et de patience, mais aussi de constance et de détermination.

Il est certain que nos efforts n'auraient pas abouti, sans la volonté politique affirmée et partagée, en vue de mettre fin à un différend qui entravait les relations séculaires entre deux pays frères et voisins. Je veux donc ici, au premier chef, en saluant la portée de cet événement historique, féliciter et remercier le peuple camerounais tout entier, pour la maturité et le sens de responsabilité dont il a fait montre, témoignant ainsi, une fois de plus, de son attachement constant à la paix, au dialogue et à notre politique de bon voisinage.

Je veux, en même temps, rendre hommage à nos vaillants soldats qui ont payé de leur vie la défense de notre intégrité territoriale et de notre souveraineté.

La Nation tout entière leur sera à jamais reconnaissante.

Je souhaite ainsi, dans le même esprit, redire toute mon appréciation au peuple frère ainsi qu'aux autorités du Nigeria qui, au même titre que nous, ont tenu leurs engagements en faisant ainsi prévaloir la raison et le droit.

Je tiens enfin à exprimer, à travers les distingués représentants au Cameroun, ma reconnaissance et celle du peuple camerounais tout entier, aux Etats témoins, à savoir, les Etats-Unies d'Amérique, la France, l'Allemagne Fédérale et le Royaume Uni, sans oublier

l'ensemble des pays amis, pour le soutien qu'ils n'ont cessé de nous apporter dans la mise en œuvre de la décision de la Cour Internationale de la Justice et de l'Accord de Greentee.

Dans le même contexte, je ne saurais omettre de mentionner tout spécialement, le rôle décisif de l'Organisation des Nations Unies, dont les secrétaires généraux successifs et leurs représentants au sein de la Commission Mixte, n'ont ménagé aucun effort pour rendre possible l'application des accords conclus entre les deux pays.